PLATEFORME ASSISTANTE SOCIALE



Les centres de compétence n'étant pas financés, ils manquent souvent de certains personnels, dont des assistantes sociales. Afin que les patients suivis dans les CCMR puissent également bénéficier d'une aide médico-sociale, nous avons réalisé un partenariat avec une assistante sociale libérale.

COMMENT ÇA FONCTIONNE EN PRATIQUE?

des CCMR
distribuent les
flyers aux
patients atteints
d'une maladie
vasculaires rares
pendant leur
consultation.







2) Le patient contacte l'assistante sociale par mail ou par téléphone en lui exposant sa problématique (travail, scolarité, reconnaissance du handicap, accès aux droits...)

- 3) L'assistante sociale l'aide à résoudre sa problematique:
 - conseils et informations sur ses droits
 - aide à la consitution de dossiers
 - orientation vers une structure spécialisée
 - contact d'autres professionnels (par ex: médecin du travail)





4) L'assistante sociale refacture chaque mois à la filière le nombre d'heure passées avec les patients

+50 patients ont pu bénéficier de ce service